

## — Les arrangements coopératifs entre services publics d'eau potable et agriculteurs —

D'autres pays ont développé des approches contractuelles pour élargir les zones de protection des ressources en eau destinées à l'alimentation humaine, allant jusqu'à mobiliser les factures d'eau, selon un principe appelé aux Etats-Unis le 'paiement pour services écosystémiques'. Après avoir passé en revue les politiques américaines, néerlandaises et allemandes, et évoqué le contre-exemple anglais, on étudie les tentatives françaises à travers deux études de cas : alors que les procédures de périmètres de captage et les mesures agro-environnementales constituent plutôt des freins aux arrangements coopératifs, les contrats ruraux envisagés par les Agences de l'eau dans le cadre de la nouvelle PAC pourraient apporter des changements significatifs.

**Auteurs du document :** BARRAQUE BERNARD, LOUDIERE DANIEL, SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

**Obtenir le document :** INIST-CNRS

**Diffuseur des métadonnées :** INIST-CNRS

**Mots clés :** AGRICULTURE, EAU POTABLE, POLLUTION, AMÉRIQUE DU NORD, APPROVISIONNEMENT EAU, COOPÉRATION INTERNATIONALE, DONNÉE ÉCONOMIQUE, ETUDE CAS, GESTION RESSOURCE EAU, IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE, POLITIQUE EAU, PROTECTION RESSOURCE EAU, QUALITÉ EAU, RESSOURCE EAU

**Date :** 2008-01-01

**Format :** text/xml

**Source :** Revue Houille blanche (Grenoble) FRA N° 6 Pages 70-76

**Langue :** Français

**Droits d'utilisation :** Copyright 2010 INIST-CNRS. All rights reserved.

**Couverture géographique :** ALLEMAGNE, ETATS UNIS, EUROPE, EUROPE CENTRALE, EUROPE OUEST, FRANCE, LOIRET, PAYS BAS, ROYAUME UNI, YONNE

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/les-arrangements-cooperatifs-entre-services-publics-d-eau-potable-et-agriculteurs0>

Evaluer cette notice: